

Surveillants pénitentiaires

220^e promotion

Observatoire de la formation



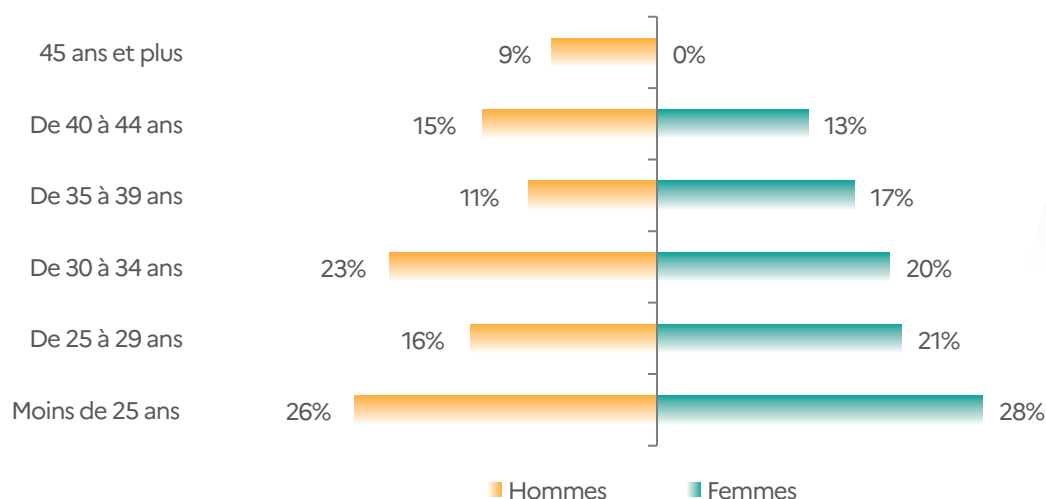
JANVIER 2025

À RETENIR

- > 320 élèves entrés en formation le 2 décembre 2024 pour une durée de 6 mois
- > 318 répondants, soit un taux de retour de 99%
- > 75% d'hommes, 24% de femmes et deux personnes non-binaires
- > Âge moyen : 31,5 ans
- > 66% des élèves sont titulaires du baccalauréat.
- > Principale direction pénitentiaire de concours : la DSPOM (39%)
- > 41% de la promotion a eu au moins une expérience dans un métier de la sécurité.
- > Principale perspective professionnelle : monter en grade vers des fonctions d'encadrement.

Le profil sociodémographique

Graphique 1 : Répartition par genre et par catégorie d'âges – Proportions¹

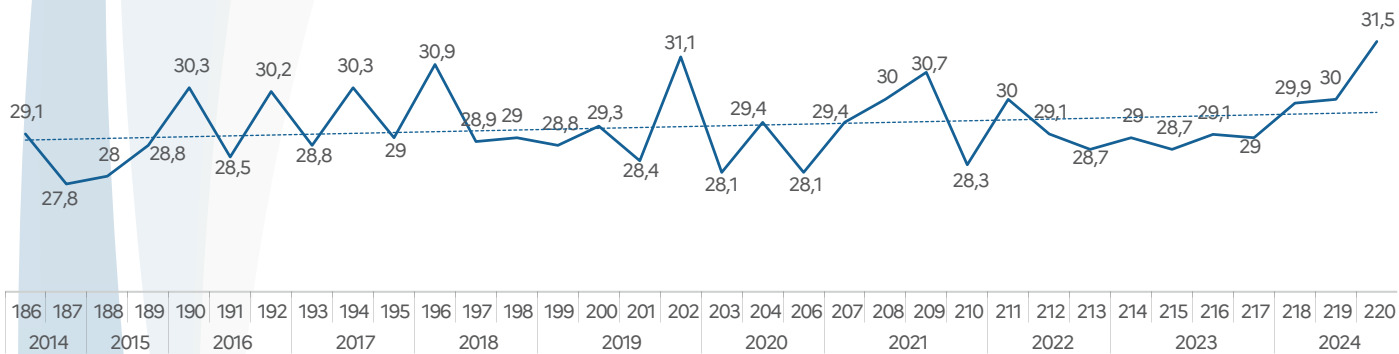


La 220^e promotion de surveillants est majoritairement masculine. Elle est composée de 75% d'hommes, 24% de femmes et de deux personnes non-binaires. La moyenne d'âge des futurs agents est de 31,5 ans. Les hommes, plus âgés que leurs collègues féminines - 32 ans en moyenne

contre 30,5 ans - se répartissent majoritairement dans les catégories des moins de 25 ans et des 30-34 ans. La répartition des femmes est quant à elle plus homogène : plus l'âge augmente, moins elles sont nombreuses.

¹ Ce graphique ne prend pas en compte les deux élèves non-binaires.

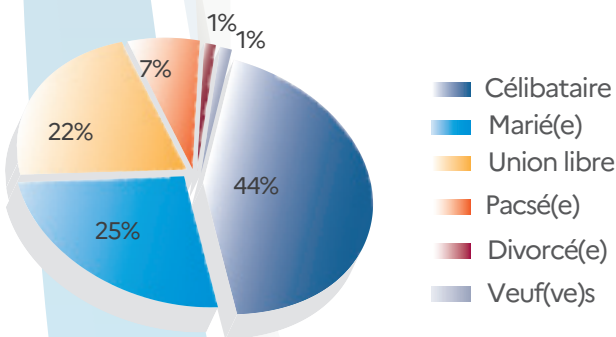
Graphique 2 : Évolution de l'âge moyen des élèves de 2008 à 2024



Depuis 10 ans, l'âge moyen des élèves oscille entre 27,8 ans et 31,5 ans. L'évolution de cet indicateur témoigne d'une tendance nette à la hausse sur la période étudiée (2014-2024). Dans cet ordre de progres-

sion s'inscrit l'âge moyen de la 220^e promotion, qui atteint l'âge record de 31,5 ans, âge le plus haut recensé.

Graphique 3 : Situation matrimoniale – Proportions

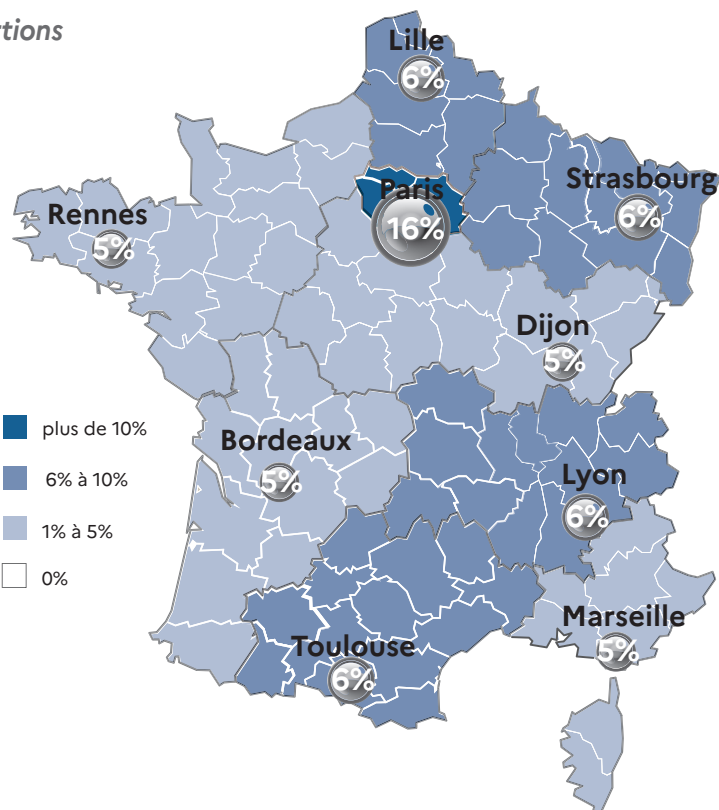
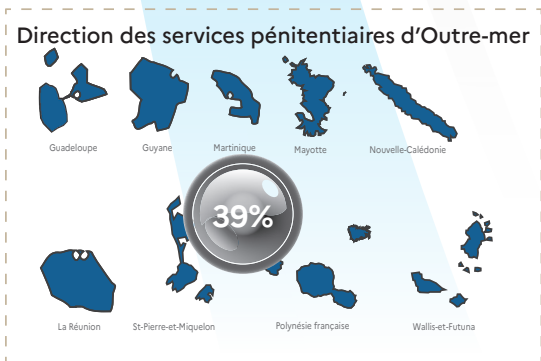


Les élèves en couple sont majoritaires et représentent 54% de la promotion. Parmi eux, on retrouve 25% d'élèves mariés, 22% en union libre et 7% pacsés. En outre, 44% des répondants sont célibataires, 1% divorcés et 1% veufs. Par ailleurs, 56% des élèves sont parents, de 2,2 enfants en moyenne et une majorité d'entre eux en ont la garde (90%).

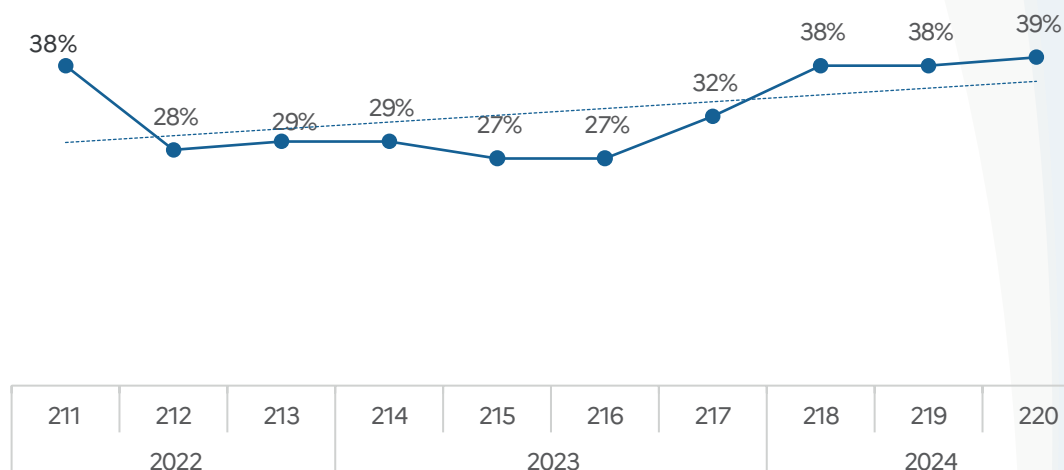
Graphique 4 : Répartition par DISP de concours – Proportions

Comme depuis plusieurs promotions, la principale DISP de concours est la Direction des services pénitentiaires d'Outre-mer, de laquelle 39% des élèves proviennent. Les deux départements d'Outre-mer les plus cités sont la Polynésie française (15%) et la Martinique (6%).

La deuxième DISP de concours la plus mentionnée est Paris, avec 16% de représentativité. Puis, l'ensemble des autres DISP se détachent nettement avec des proportions s'élevant de 5% à 6%.



Graphique 5 : Évolution de la part d'élèves provenant d'Outre-mer – 211-220^{es} promotions – Proportions

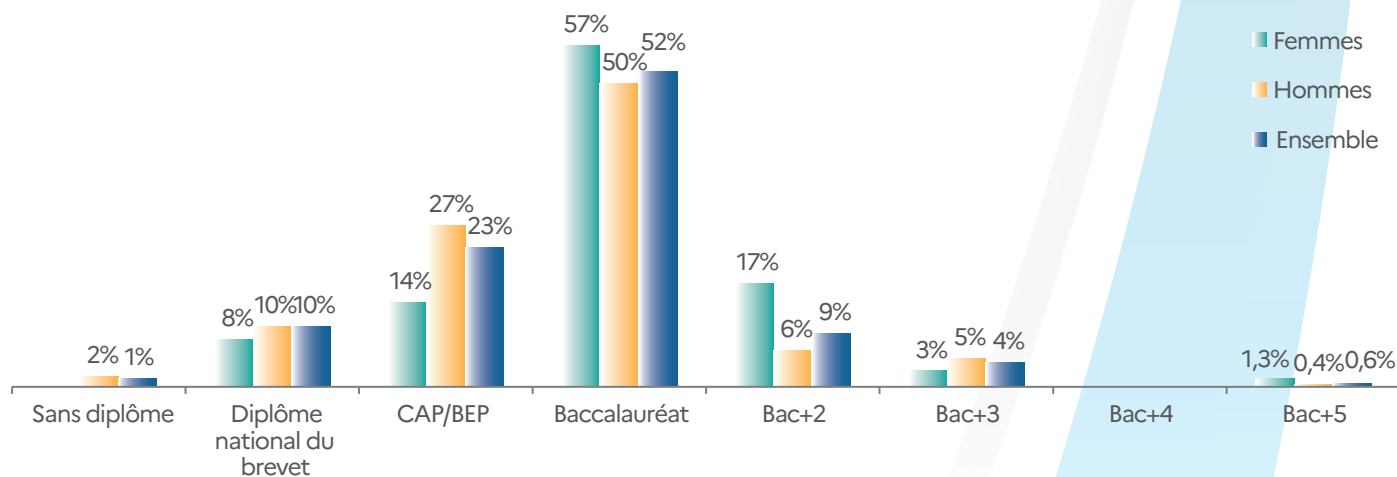


Depuis plusieurs promotions, la part d'élèves provenant d'Outre-mer est de plus en plus élevée. À partir de la 211^e promotion, ils représentent à minima 27% des effectifs, soit un peu plus d'un quart des

promotions. Avec l'arrivée de la 217^e promotion, cette part s'élève à 32%, avant d'atteindre la valeur record de 39% pour la 220^e.

Parcours scolaire et professionnel

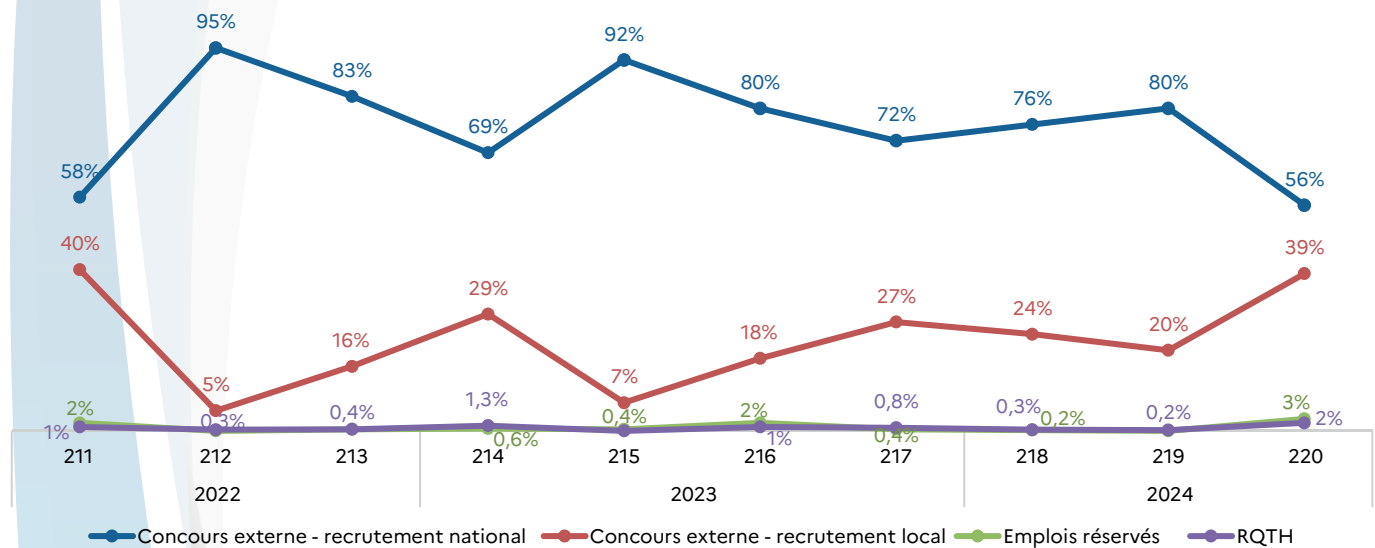
Graphique 6 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



La part des élèves bacheliers s'élève à 66%. Parmi ceux qui ne possèdent que ce diplôme, le baccalauréat professionnel est le plus mentionné (29%). Les autres baccalauréats sont cités à hauteur de 14% pour le baccalauréat technologique et 9% pour le général. Les élèves diplômés du supérieur ont majoritairement un bac+2 (9%). Parmi les non-bacheliers, qui représentent 34% des effectifs, soit une proportion stable depuis de nombreuses années, 23% détiennent un

CAP/BEP, 10% le diplôme national du brevet et 1% est sans diplôme. En outre, une certaine disparité de genre apparaît dans les diplômes obtenus, dans la mesure où les femmes sont plus diplômées que leurs collègues masculins. En effet, elles sont plus nombreuses à détenir un bac+2, avec 17% de représentativité contre 6% chez les hommes. À l'inverse, elles sont moins nombreuses à posséder un CAP/BEP : 15% contre 27% des hommes.

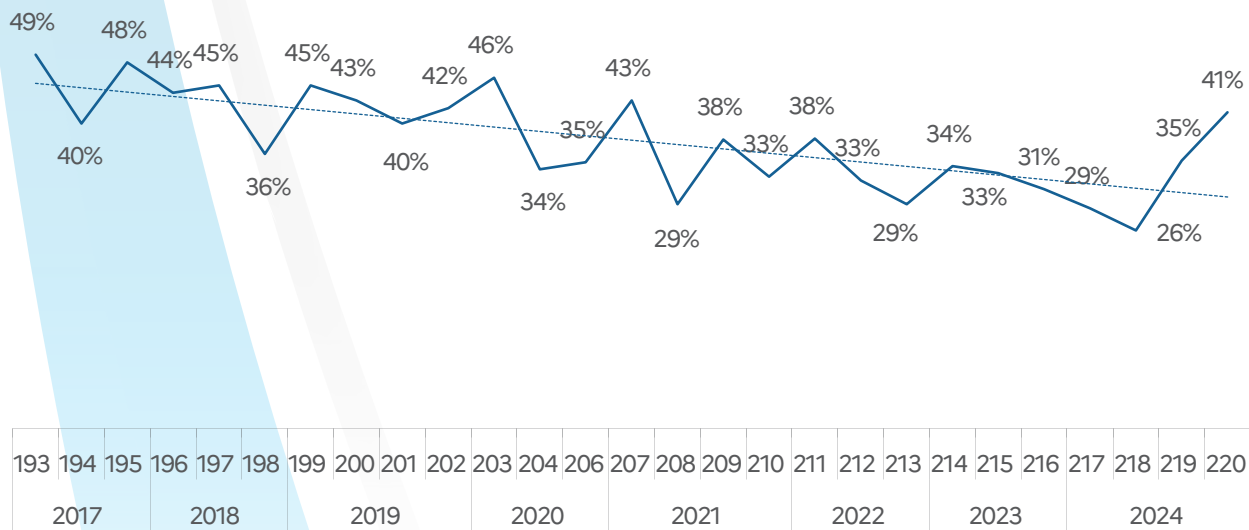
Graphique 7 : Évolution des modalités d'accès à la formation de surveillant – 211-220^{es} promotions – Proportions



Ce graphique présente l'évolution des modalités d'accès à la formation de surveillant. Globalement, le recrutement via le concours externe national est le plus fréquent pour chaque promotion. Ses valeurs s'échelonnent de 56% à 95%, soit des parts allant du simple au double. La courbe des élèves recrutés localement en externe varie également durant la période étudiée, avec des écarts encore plus élevés, puisque les valeurs qui s'y rattachent oscillent entre 5% et

40%, soit un rapport de 1 à 8. Les représentativités des élèves recrutés sur emplois réservés et en qualité de travailleurs handicapés sont quant à elles relativement faibles, malgré une hausse observée dans la 220^e promotion. Cette dernière est composée de 56% d'élèves recrutés nationalement et de 39% localement.

Graphique 8 : Évolution de la part d'élèves déclarant une expérience professionnelle dans une force de sécurité entre 2017 et 2024 – Proportions

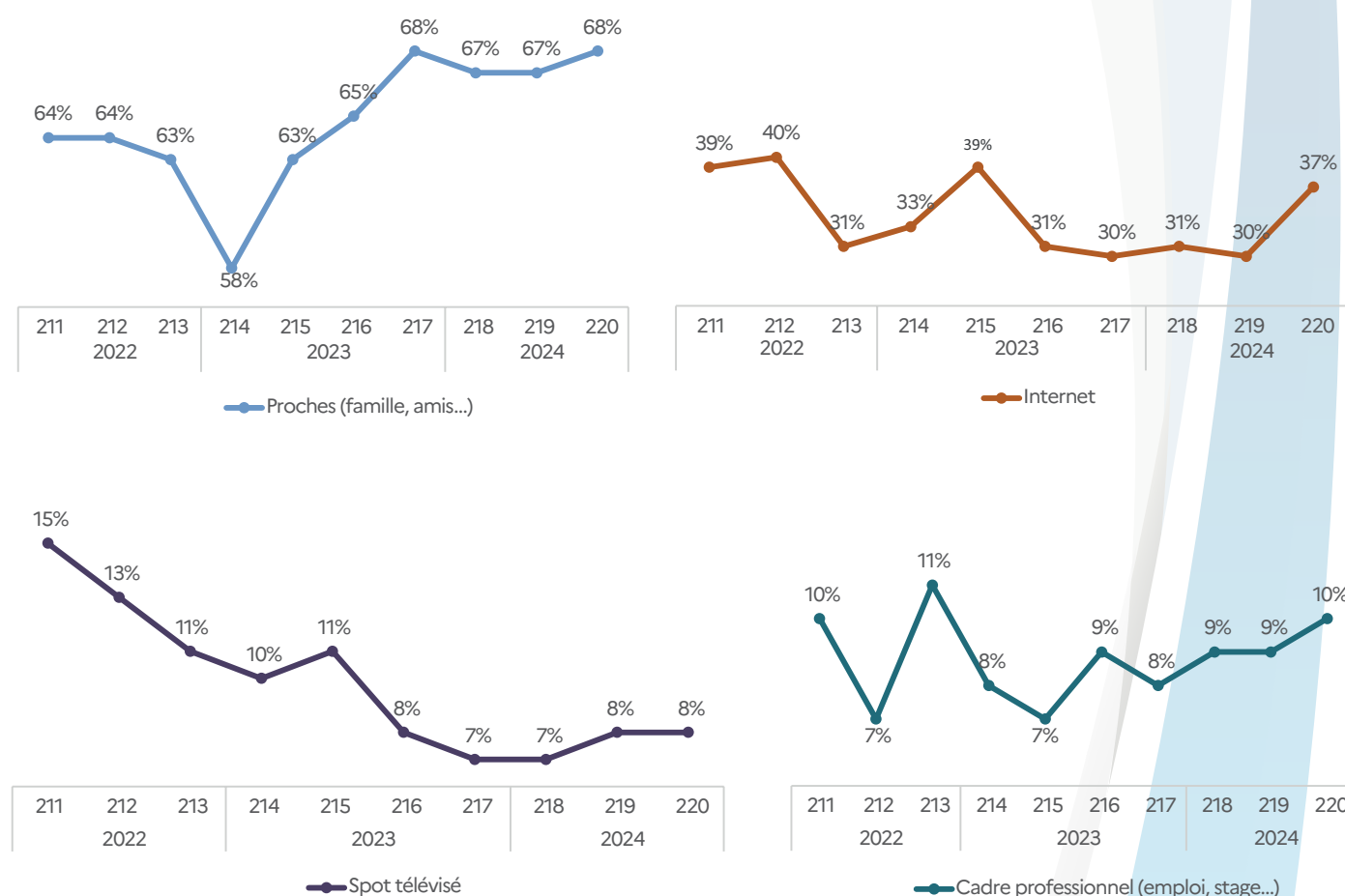


La part d'élèves ayant déclaré une expérience professionnelle dans une force de sécurité est en nette baisse depuis 2017. En effet, alors qu'ils représentaient plus de 40% avant 2020, leur part tend ensuite à diminuer progressivement jusqu'à la 218^e promotion, avant de connaître un regain dans les deux dernières promotions. Pour exemple, 41% des élèves de la 220 ont men-

tionné une expérience dans ce domaine. Parmi les métiers cités, les plus récurrents sont celui d'agent de prévention et de sécurité et celui de militaire. D'autres élèves ont également mentionné une expérience en tant qu'agent de sécurité incendie.

Parcours scolaire et professionnel

Graphique 9 : Évolution de la connaissance du concours des quatre principaux canaux de diffusion – 211-220^{es} promotions – Proportions

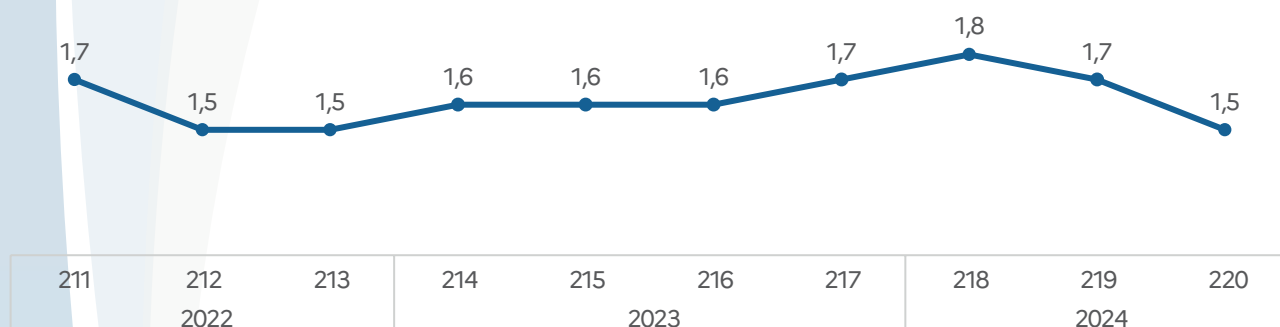


Ces quatre graphiques représentent les évolutions des canaux de connaissance du concours de la 211^e promotion à la 220^e promotion. En moyenne, 65 % des élèves mentionnent leurs proches comme étant leur principale source d'information. Internet se trouve être la seconde source la plus mentionnée, même si, en fonction des promotions, elle est plus ou moins citée (entre 30% et 40%). Parmi les différentes sources internet, la publicité est le moyen de connaissance le plus utilisé, en particulier via les réseaux sociaux. Les sites de l'ÉNAP et des différentes instances publiques

sont le second canal permettant aux élèves de se renseigner sur le concours, suivis de près par les publicités sur internet (32% et 33% de mentions). À un moindre niveau, les sites d'orientation sont peu cités (1% pour la 220^e promotion).

Le cadre professionnel est également une source d'information dans la mesure où les élèves y ont antérieurement réalisé un stage ou exercé un emploi. Ils sont entre 7% et 11% à le citer. Les spots télévisés, mentionnés par 8% des élèves de la 220^e promotion, voient leur représentativité chuter sur la période étudiée.

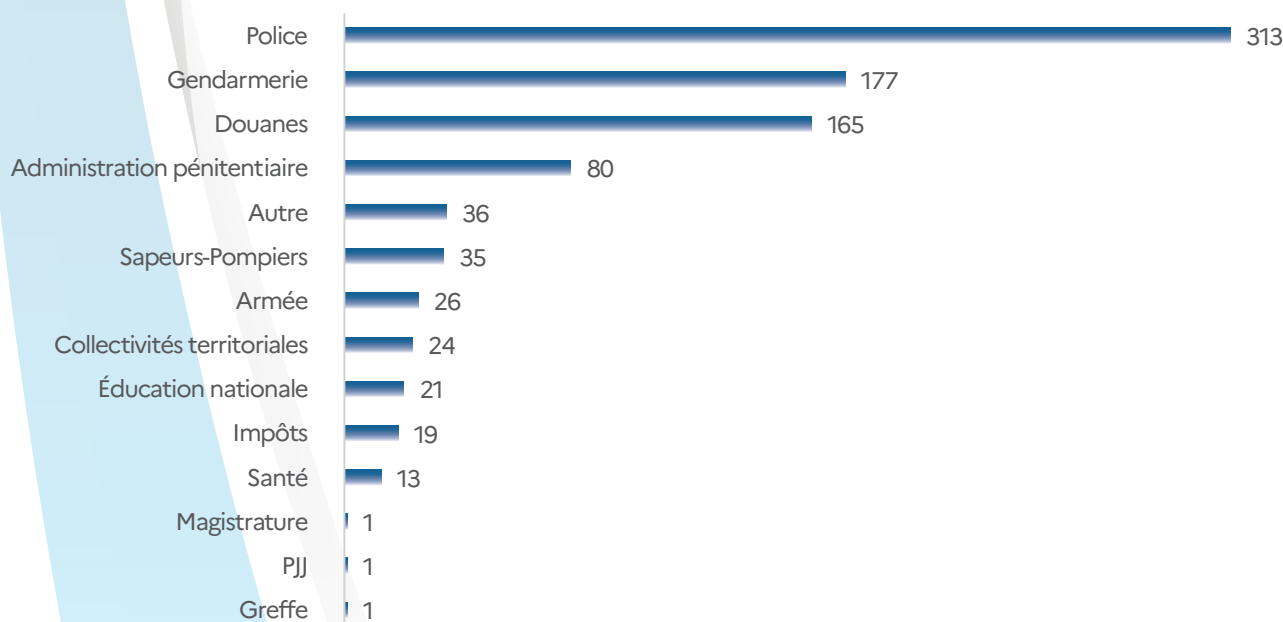
Graphique 10 : Nombre moyen de concours déjà tentés – 211-220^{es} promotions



Avant leur entrée en formation, les élèves surveillants ont passé d'autres concours, dont le nombre moyen oscille entre 1,5 et 1,8 sur

la période étudiée. Concernant la 220^e promotion, 1,5 concours a en moyenne été tenté par les élèves, ce qui est relativement peu.

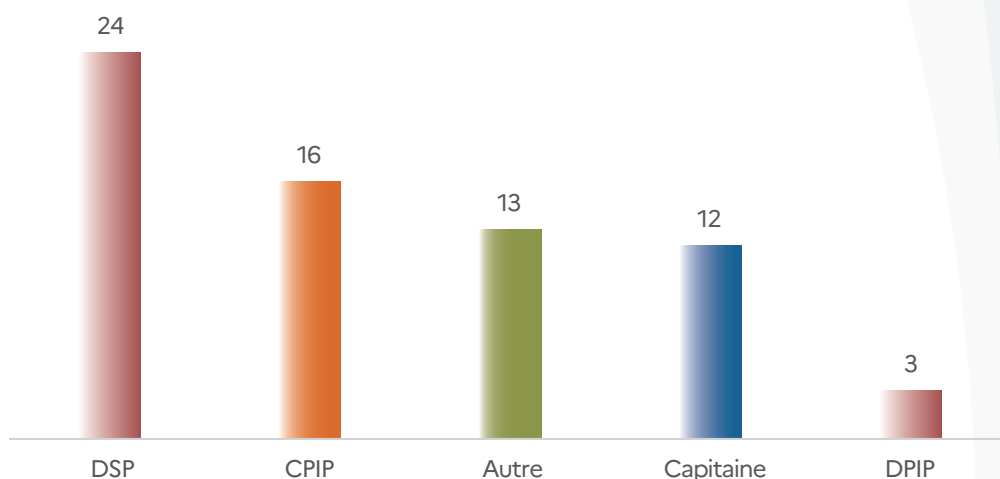
Graphique 11 : Nombre de concours passés par administration – 211-220^{es} promotions (plusieurs réponses possibles) – Citations



Avant d'intégrer la formation de surveillant, les concours tentés par l'ensemble des élèves des 211-220^{es} promotions visent majoritairement l'intégration dans les forces de l'ordre. En effet, 313 élèves ont tenté le concours de police, 177 celui de la gendarmerie et 165 celui

des douanes. Puis, se positionne l'administration pénitentiaire, avec 80 personnes. Les autres administrations sont citées dans une moindre mesure. Les réponses des élèves de la 220^e promotion rendent compte de proportions quasi similaires.

Graphique 12 : Nombre et type de concours envisagés dans l'AP – 211-220^{es} promotions (plusieurs réponses possibles) – Citations ²

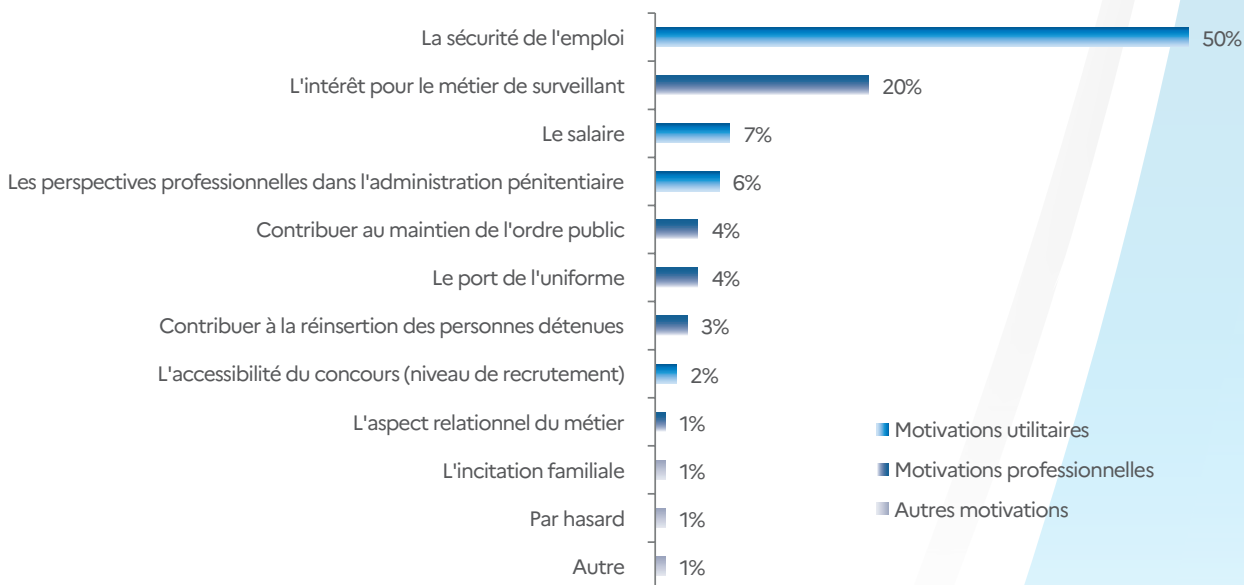


Comme nous le soulignons supra, l'administration pénitentiaire est la quatrième administration citée parmi les concours passés. Y sont majoritairement mentionnées les candidatures au concours de DSP, puis ceux de CPIP et de capitaine. D'autres concours sont cités entre 12 et 16 fois. Le concours de DPIP a été tenté par trois personnes

depuis la 211^e promotion. Concernant les élèves de la 220^e promotion, ils sont huit à avoir tenté le concours de DSP. Les concours de capitaine et de DPIP ont été cités à une reprise chacun.

Motivations & perspectives professionnelles

Graphique 13 : Première motivation des élèves de la 220^e promotion à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions



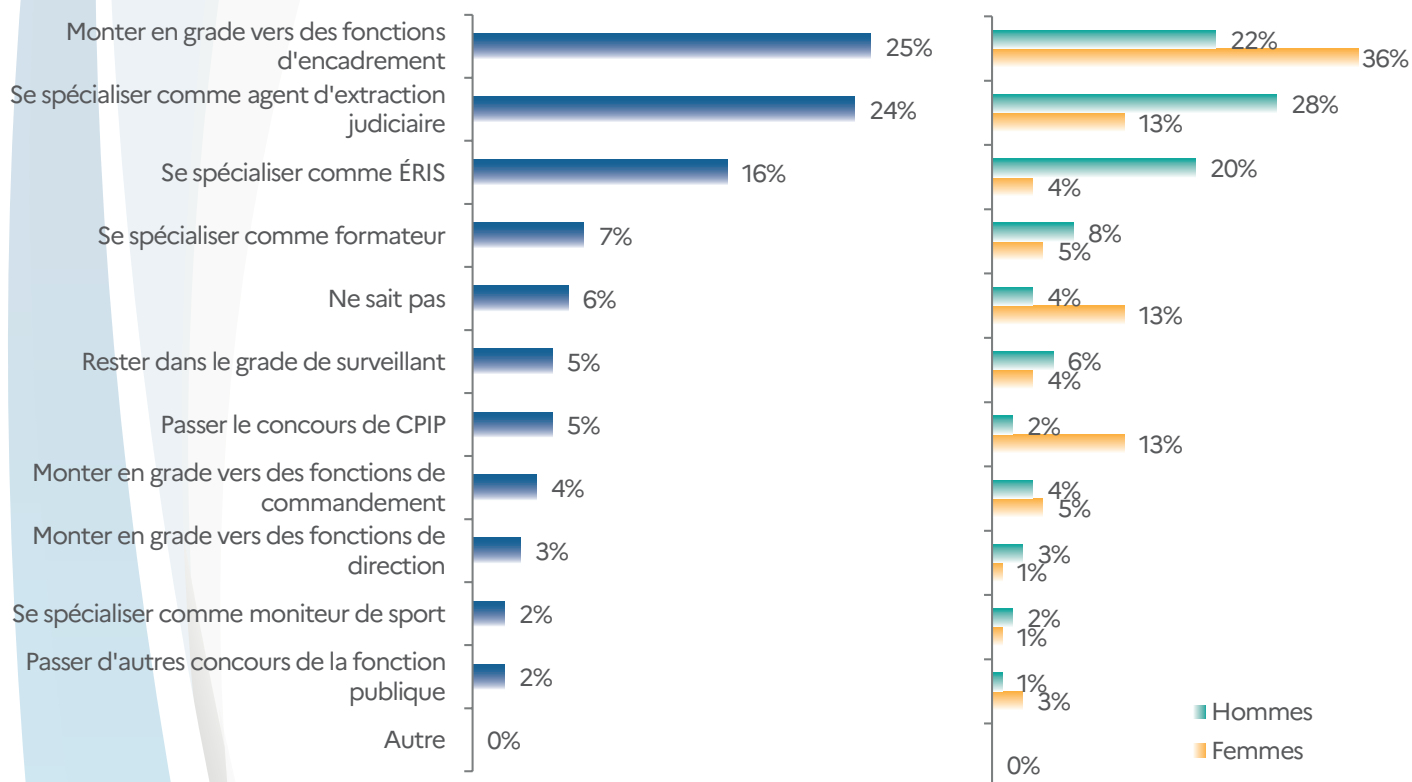
Comme pour les précédentes promotions, les élèves surveillants de la 220^e promotion sont particulièrement attirés par la sécurité de l'emploi (50%) et, dans une moindre mesure, par l'intérêt du métier de surveillant (20%). Avec beaucoup moins de citations, les agents mentionnent également le salaire (7%) et les perspectives profes-

sionnelles dans l'administration pénitentiaire (6%). Les autres items sont cités par 1% à 4% des répondants.

Ainsi, les motivations des élèves à devenir surveillant pénitentiaire sont principalement d'ordre utilitaire, avec soit 65% des motivations citées les concernant.

² La nature de 12 concours n'a pas été renseignée.

Graphique 14 : Première perspective professionnelle envisagée par les élèves de la 220^e promotion de surveillants en début de formation – Proportions



En début de formation, les élèves de la 220^e promotion envisagent principalement de se spécialiser (49% de citations au total) en tant qu'agent d'extraction judiciaire (24% de citation), ÉRIS (16%), formateur (7%) et en tant que moniteur de sport (2%). Citée par 32% des répondants, la seconde perspective est de monter en grade, notamment vers des fonctions d'encadrement (25%). La montée en grade vers des fonctions de commandement et de direction est nettement moins citée (respectivement 4% et 3% de mentions). Par ailleurs, 6% des répondants sont indécis concernant leur avenir profes-

sionnel. Les autres items sont cités dans de moindres mesures (2% à 5%).

Les perspectives professionnelles diffèrent selon le genre. Les femmes, plus diplômées, envisagent davantage une mobilité verticale. Elles souhaitent en priorité monter en grade vers des fonctions d'encadrement ou passer le concours de CPIP, alors que les hommes envisagent davantage une mobilité horizontale, en choisissant de se spécialiser en tant qu'agent d'extraction judiciaire ou ÉRIS.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

JANVIER 2025

Observatoire
de la formation

Directeur de la publication : Sophie BONDIL - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE, Lucie DUBOUILH

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99